

INSTITUT DE FORMATION LA MAISONNÉE - UGECAM RHÔNE-ALPES

L'institut de formation La Maisonnée, situé à Francheville à proximité de Lyon dispense des formations diplômantes dans le domaine de la santé :

- **Diplôme d'État d'Aide-soignant**
- **Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture**

Ces deux formations peuvent se dérouler en formation initiale ou partielle

Retrouvez les dates d'inscription
sur notre site www.la-maisonnee.com

Conditions d'admission

- Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Aucune condition de diplôme
- Sélection des candidats effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat
- Possibilité de formation pour les apprentis, ASHQ, ASH du secteur privé, post jury VAE ou redoublant

Secteurs d'activité

- Secteur hospitalier privé ou public
- Secteur extra hospitalier

Équipe pédagogique et administrative

L'équipe de l'Institut de formation de La Maisonnée vous accompagne tout au long de vos études en assurant un suivi personnalisé de votre parcours.

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet

www.la-maisonnee.com

Pour toute question vous pouvez également nous contacter par mail

ecole.maisonnee@ugecam.assurance-maladie.fr

Institut de Formation La Maisonnée

Directrice : Martine Girousse

68 avenue du CHATER

69 340 Francheville

Tél 04 72 12 22 07

ecole.maisonnee@ugecam.assurance-maladie.fr



Formations initiales

Organisation de la formation

35 heures par semaine

Pour un parcours complet, 1540 heures réparties comme suit :

- Enseignement théorique : 22 semaines (soit 770 heures)
- Stages : 22 semaines (soit 770 heures) - réparties en 4 stages

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture : Rentrée en septembre et janvier

Diplôme d'État d'aide-soignant : Rentrée en janvier

Formations en cursus partiels

Les modalités de formation sont précisées sur notre site internet selon votre cursus antérieur.

Financements

Frais de scolarité

Coût d'inscription à la sélection : Gratuité

Coût de la formation (pour un parcours complet)

- Financement personnel : 6776 €
- Prise en charge Employeur : 8085€

Possibilité de prise en charge financière selon votre situation (poursuite d'étude, CDD, CDI, demandeur d'emploi...).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat au 04 72 16 22 07 ou par courriel :

ecole.maisonnee@ugecam.assurance-maladie.fr

**L'institut de formation est agréé par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.
Signataire de la Charte H+ - Nous sommes formés à accueillir et accompagner des élèves en situation de handicap.**

